



Rapport Economique et Financier 2014

Défis et opportunités de l'économie marocaine dans un contexte international changeant

L'édition 2014 du Rapport Economique et Financier a développé les éléments de compréhension de la trame de fond qui a présidé à l'élaboration de la Loi de Finances 2014, sans occulter les interrogations et les défis qu'elle interpelle et ce, en trois temps, celui de l'évolution d'un contexte international et régional changeant, celui de la marche propre de l'économie nationale confrontée au défi de la transformation économique et sociale et celui de la soutenabilité des finances publiques arrimée à une logique de réforme au service de l'équité et de la performance.

La Loi de Finances pour l'année 2014, intervient dans un environnement mondial et régional en mutation avec des trajectoires de reprise divergentes selon les contextes et les pays. D'un point de vue global, la croissance de l'économie mondiale devrait se redresser graduellement à partir du deuxième semestre 2013 et durant l'année 2014, confortée en cela par le soutien apporté à l'activité par des politiques monétaires accommodantes, par l'amélioration de la situation sur les marchés de capitaux et par le rétablissement progressif de la confiance des agents économiques.

C'est dans ce contexte que l'économie marocaine s'essaie à maintenir son trend de croissance dans un environnement régional souvent peu porteur mais où des dynamiques de restructuration refaçonnent les systèmes productifs mondiaux et offrent de nouvelles opportunités à la modernisation économique du pays. Certaines réussites, notamment, des percées à travers de nouvelles spécialisations industrielles confirment la capacité et le potentiel du pays à se réformer, à se moderniser et à saisir les opportunités d'un monde en perpétuel devenir. En même temps, les gaps à rattraper en termes de réformes et de repositionnement dans la compétitivité mondiale s'affirment comme des contraintes majeures à la croissance et au progrès global du pays et commencent à s'imposer comme des urgences. A côté des grandes réformes attendues, des prérequis relatifs à la sauvegarde des équilibres extérieurs et intérieurs pèsent désormais, de tout leur poids, sur le financement de l'économie et sur la soutenabilité de l'effort d'investissement pourtant vital pour l'avenir du pays. Les questions de l'éducation, de l'emploi, de la protection sociale, de la lutte contre la précarité et les inégalités en vue de garantir un accès égal, notamment d'un point de vue genre, aux droits économiques sociaux et environnementaux en dépendent aussi.

L'édition 2014 du Rapport Economique et Financier s'est essayé à l'exercice de la contextualisation de la Loi de Finances 2014, à travers une lecture renouvelée de l'environnement international et national sous le prisme des problématiques et des enjeux qui en découlent.

Le Maroc dans son environnement mondial et régional : quels défis et quelles opportunités ?

La croissance économique mondiale devrait se redresser graduellement pour s'établir à 3,6% en 2014 contre un taux de 2,9% en 2013 et de 3,2% en 2012, selon le FMI. Cette évolution est soutenue par la bonne performance des économies américaine (2,6% en 2014 après 1,6% en 2013) et japonaise (1,2% en 2014 contre 2,0% en 2013) et par la reprise de l'économie de la zone euro (+1,0% en 2014) après deux années successives de récession (-0,4% en 2013 et -0,6% en 2012). Les pays émergents continuent de tirer l'économie mondiale, malgré une modération de leur potentiel de croissance. Elles devraient enregistrer une croissance de l'ordre de 4,5% en 2013 et de 5,1% en 2014 après 4,9% en 2012. Les perspectives économiques de la région MENA tablent sur une croissance limitée à 2,1% en 2013, après 4,6% en 2012, avant de se renforcer de 3,8% en 2014.

En parallèle, le commerce mondial de marchandises en volume devrait connaître, selon l'OMC, une progression de 2,5% en 2013 après une croissance de 2,3% enregistrée en 2012 et une reprise en 2014 de l'ordre de 4,5%. Les exportations devraient augmenter de 6,3% dans les pays en développement et de 2,8% pour les pays développés.

En réponse à ces évolutions, le volume de la demande étrangère adressée au Maroc enregistrerait un taux de croissance de 0,5% environ en 2013, après avoir affiché une baisse de 0,6% en 2012 et devrait connaître une progression de près de 3,4% en 2014, en lien avec le redressement attendu de l'économie mondiale, en particulier, dans la zone euro.

Par ailleurs, malgré les efforts déployés en faveur de la libéralisation, du développement du système productif et de la promotion du commerce extérieur à travers, notamment, la mise en œuvre de stratégies sectorielles ambitieuses et l'amélioration de l'environnement des affaires, le déficit commercial s'est continuellement détérioré. La dégradation du solde commerciale est attribuable à l'accroissement des achats des produits énergétiques et des produits alimentaires et à l'importance des importations des biens d'équipements, liée à la dynamique d'investissement de l'économie nationale.

Quant aux exportations marocaines, elles sont dominées par les demi-produits et les produits finis de consommation (plus de la moitié des exportations totales), ce qui interpelle sur la nécessité de déployer davantage d'efforts pour renforcer la compétitivité de l'offre exportable nationale. Les plans de développement sectoriels, en l'occurrence le Pacte National pour l'Emergence Industrielle focalisé essentiellement sur le développement des métiers mondiaux eu égard à leur dynamique au niveau mondial et aux avantages compétitifs qu'ils présentent, constituent dans ce cadre une grande opportunité pour le Maroc pour améliorer son offre exportable et la modernisation du tissu industriel national. En effet, l'analyse de l'offre exportable nationale entre 2008 et 2012 révèle l'émergence de certains métiers dont la dynamisation a été tirée, principalement, par les performances remarquables des secteurs de l'automobile (+98% et un additionnel d'exportations de plus de 13 milliards), de l'aéronautique (+76% et un additionnel de près de 3 milliards), de l'Offshoring (+70,2% et un additionnel de 3 milliards) et dans une moindre mesure de l'agroalimentaire (+11% et un additionnel de 1,7 milliard).

En matière d'attractivité des IDE, selon le dernier rapport de la CNUCED « World Investment Report 2013», le Maroc a reçu en 2012 près de 2,8 milliards de dollars d'investissements étrangers, en hausse de 10,4% par rapport à 2011. La répartition géographique de ces investissements indique que près des deux-tiers des investissements destinés au Maroc proviennent de la France (39%) et des Emirats Arabes Unis (25%). Sur le plan sectoriel, les industries manufacturières (26% du total des IDE) ont été les plus attractifs en 2012, en enregistrant 8,3 milliards de dirhams, soit une hausse de 36% par rapport à 2011.

Evolution de l'économie nationale : Résilience et défis

L'analyse structurelle de la croissance économique nationale confirme l'engagement du Maroc sur la voie de la diversification de sa base productive et d'une tertiarisation croissante du tissu

productif national, tirant profit des réformes engagées et des acquis consolidés. Pour autant, les déséquilibres extérieurs se sont significativement creusés au cours de ces dernières années, ce qui risque de fragiliser la stabilité des équilibres fondamentaux et d'accroître, ainsi, les besoins de financement de notre économie.

L'économie marocaine s'est inscrite, en effet, dans une phase de croissance conforme à son potentiel d'environ 4,6% en moyenne par an sur la période 2006-2012 contre 3,8% entre 1999 et 2005. Par secteur, la contribution du secteur tertiaire à la croissance du PIB durant la période 2006-2012 a été significative, située à 2,7 points de croissance en moyenne. Ce secteur, dont la part dans la valeur ajoutée totale a progressé de 1,1 point entre les deux dates, a enregistré une croissance moyenne de 5% et 4,9% par an, respectivement, durant les périodes 2006-2012 et 1999-2005. Pour ce qui est du secteur primaire, sa valeur ajoutée a progressé de 4,8% par an en moyenne entre 2006 et 2012 après 0,6% sur la période 1999-2005. Cette évolution résulte d'une dépendance limitée de la production agricole aux aléas climatiques et des efforts déployés pour la modernisation et le renforcement du secteur dans le cadre du Plan Maroc Vert.

Quant au secteur secondaire, le passage du taux de croissance du secteur de 3,8% en moyenne sur la période 1999-2005 à 3,1% en 2006-2012, conjugué au repli de sa part moyenne dans la valeur ajoutée totale de 28% à 26,3%, s'est traduit par un certain repli de sa contribution à la croissance de la valeur ajoutée totale de 1,1 point à 0,8 point, en moyenne, entre les deux périodes.

Quant à la demande intérieure, elle poursuit son rôle de levier de l'activité économique nationale soutenue par le dynamisme continu de la consommation finale et de l'investissement. En effet, la contribution de la consommation finale intérieure, principale composante de la demande, s'est consolidée au cours de la période 2006-2012, passant à 3,6 points après 2,3 points entre 1999 et 2005. Cette amélioration a été favorisée par la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures à la faveur de la consolidation du pouvoir d'achat des ménages dont, entre autres, les revalorisations salariales, la réduction de l'impôt sur le revenu et la dynamisation du marché du travail.

La Formation Brute du Capital Fixe a enregistré, pour sa part, une amélioration de sa part moyenne dans le PIB sur la période 2006-2012 pour atteindre 30,7% contre moins de 26% en 1999-2005. Sa contribution à la croissance du PIB est passée de 1,6 point, en moyenne, durant la première période à 1,7 point entre 2006 et 2012.

Au regard de ces évolutions, l'économie nationale révèle la résilience de sa croissance à un niveau assez élevé, soutenue par une demande domestique robuste. Toutefois, les déséquilibres extérieurs se sont significativement creusés, en particulier, sur les deux dernières années, en raison de l'envolée de la facture pétrolière et céréalière et d'un fléchissement des ressources en devises. C'est ainsi que le déficit de la balance commerciale s'est situé à 20,8% du PIB en 2012.

Pour pallier aux déséquilibres de nos échanges extérieurs, le renforcement du positionnement du Maroc sur la chaîne de valeur sectorielle mondiale devient une nécessité impérieuse. Pour ce faire, le Maroc qui s'est, d'ailleurs, engagé dans un ensemble de stratégies sectorielles bâties autour d'un référentiel ouvert sur les défis et les opportunités à l'échelle nationale, régionale et internationale est, appelé à accélérer le processus de diversification et de modernisation de sa base productive, afin de saisir les opportunités qu'offre la nouvelle reconfiguration sectorielle mondiale et de relever les défis et les enjeux qu'elle engendre.

C'est le cas des secteurs moteurs de croissance notamment l'agriculture, la pêche, l'industrie automobile et aéronautique, l'offshoring, les mines et le tourisme qui ont un fort potentiel compétitif et dont les perspectives d'évolution demeurent prometteuses.

Ainsi, dans le cadre du Plan Maroc Vert, le PIB agricole a été amélioré de près de 32% sur la période 2008-2012, en comparaison avec la période de référence (2005-2007), avec une mobilisation de 53 milliards de dirhams d'investissement dans le secteur durant les cinq dernières années, tout en poursuivant le déploiement des réformes stratégiques programmées. En outre, des avancées majeures ont été réalisées dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie Halieutis, à travers la poursuite du Plan National d'Aménagement du Littoral, le renforcement des infrastructures de pêche, la mise en œuvre du programme national de maîtrise de la qualité et du

programme de création de trois pôles de compétitivité (pôle Haliopolis d'Agadir, pôle de Tanger et pôle de Laâyoune).

Il est à souligner, également, la consolidation du positionnement compétitif de l'industrie automobile et le renforcement de son intégration avec l'entrée en service de la deuxième ligne de production du projet Renault-Tanger, permettant de porter la capacité globale à 340.000 véhicules par an. A noter aussi, le raffermissement du potentiel de l'industrie aéronautique et le renforcement de son ancrage sur la carte aéronautique mondiale via la mise en œuvre de chantiers importants (lancement effectif de l'aéropôle de Nouaceur et de la P2I MidParc).

De même, le secteur de l'offshoring connaît une dynamique importante au regard des postes d'emploi créés et de l'amélioration des recettes à l'export qu'il génère. Pour renforcer sa compétitivité, un certain nombre d'actions pourraient être envisagées en l'occurrence l'amélioration de l'attractivité du site Maroc en relevant le statut des P2I à celui des zones franches, tout en procédant à la consolidation de l'infrastructure existante pour une meilleure rentabilité de ces zones.

S'agissant de la consolidation du leadership du Maroc sur le marché mondial du phosphate et dérivés, un programme d'investissement de grande envergure a été mis en œuvre, axé sur l'extension des capacités productives du groupe, nécessitant un montant global de 144 milliards de dirhams à l'horizon 2020. Pour ce qui est du secteur touristique, la mise en œuvre progressive des mesures de la «Vision 2020» et la concrétisation d'une partie des projets programmés dans le cadre de cette stratégie ont favorisé l'émergence d'un secteur touristique qui gagne en compétitivité.

S'agissant des secteurs domestiques, les pouvoirs publics prévoient un ensemble d'actions qui visent un meilleur repositionnement du secteur du logement, notamment, à travers l'amélioration du cadre juridique et réglementaire du secteur, l'accompagnement de la demande des classes moyennes, la consolidation des acquis du logement social et de la lutte contre l'habitat insalubre et l'exploration de nouvelles sources de financement. Il s'agit, aussi, de la modernisation du commerce intérieur qui occupe une importance capitale dans la dynamique économique du pays et ce, par le biais de l'adoption d'un nouveau plan d'action 2014-2018 dans le cadre du plan « Rawaj 2020 » pour lequel, un investissement de 9,3 milliards de dirhams est prévu. Afin de permettre au secteur financier de continuer à jouer son rôle d'appui aux secteurs à fort potentiel de croissance, la mobilisation de ressources financières supplémentaires s'impose avec acuité au regard du contexte qui est marqué par la montée des besoins de financement accompagnée d'un resserrement de liquidité.

Sur le plan social, la mise en œuvre de politiques et programmes sectoriels visant l'amélioration des conditions de vie des populations, s'est traduite par une évolution positive des principaux indicateurs sociaux, notamment, ceux relatifs à l'emploi, à l'éducation et à la santé. Toutefois, des faiblesses persistent encore, notamment, dans la gestion des réformes entamées.

En matière d'emploi, l'analyse de la relation entre la croissance et l'emploi au cours de la période 2002-2012 a fait ressortir qu'une augmentation de 1 point de la croissance économique s'est traduite par une hausse de 0,31 point de l'emploi. Au niveau sectoriel, les activités tertiaires et le secteur du BTP s'accaparent à eux seuls près de 85% des emplois créés entre 2002 et 2012. En parallèle, le taux de chômage a connu une tendance baissière en passant de 11,3% en 2002 à 9% en 2012. Néanmoins, le marché du travail continue de souffrir de plusieurs insuffisances, notamment, le contenu insuffisant en emplois de la croissance économique, la faible adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail, la portée limitée des programmes actifs de promotion de l'emploi (Idmaj, Taehil et Moukawalati) et la faible intermédiation de l'emploi. Il demeure que l'élaboration d'une nouvelle stratégie de formation professionnelle constitue un enjeu majeur dans l'acquisition du savoir-faire et des compétences nécessaires à l'amélioration des performances et de la compétitivité des entreprises et un accompagnateur des secteurs porteurs de croissance et de création d'emplois.

Quant à l'accès à l'éducation, des avancées considérables ont été enregistrées en termes des taux de scolarisation au niveau primaire, collégial et secondaire à l'échelle nationale, par sexe et par milieu. Toutefois, de nombreux défis sont à relever, liés essentiellement au faible rendement du système éducatif national que ce soit sur le plan interne (taux d'abandon et de redoublement élevé) ou externe (difficulté d'insertion au niveau du marché du travail). C'est dans, ce sens, que le Discours Royal du 20 août 2013 est revenu sur les grands défis nationaux en appelant à un examen approfondi du secteur de l'éducation pour évaluer les réalisations accomplies et identifier les faiblesses et les dysfonctionnements.

Sur le plan de l'accès aux services de santé, il y a lieu de noter l'évolution positive des indicateurs relatifs à l'offre de soin, à la réduction du taux de mortalité maternelle, à la progression de l'espérance de vie à la naissance et à l'élargissement de la couverture médicale de base. Néanmoins, des défis importants restent à relever, notamment, au niveau de la disponibilité de personnel médical et paramédical et au niveau de l'accès des populations enclavées aux soins de santé. D'où la nécessité d'engager une réforme en profondeur du système de santé qui s'articule autour de trois principaux axes: agir sur les déterminants de la santé, avancer vers la couverture universelle et gouverner l'ensemble du système de santé (public et privé, formel et informel).

Pour ce qui est du secteur de la retraite, il demeure caractérisé par l'existence des systèmes disparates (CMR, CNSS, RCAR, CIMR,...) avec une faible couverture et des déficits importants et une situation préoccupante à court terme, notamment, au niveau du régime de pensions civiles de la CMR. Ce secteur nécessite, de ce fait, une réforme globale à travers la prise en charge de mesures urgentes aptes à remédier à la fragilité de l'équilibre financier du régime des pensions civiles et la mise en place d'un système cohérent de retraite.

En réponse à ces efforts, le taux pauvreté est passé de 21% en 1985 à 6,2% à 2011. L'évolution générale de la pauvreté est marquée par une tendance à la baisse dans toutes ses formes (incidence, profondeur et sévérité) et à tous les niveaux (urbain, rural et national). Pour maintenir cette cadence, il est impératif de poursuivre les efforts déployés pour assurer un accès égal des citoyens au revenu et aux conditions de vie leur garantissant une existence décente et ce, dans le cadre plusieurs initiatives et stratégies en l'occurrence l'Initiative Nationale pour le Développement Humain et la stratégie nationale pour le développement des initiatives de l'Economie Sociale et Solidaire à l'horizon 2020.

Eu égard aux avancées enregistrées et aux défis à relever, le renforcement de la gouvernance s'avère impératif pour la réussite des politiques économique, financière et sociale et ce, afin de consolider les acquis du Maroc et d'explorer de nouvelles voies de progrès. L'amélioration de l'environnement des affaires constitue l'un des champs prioritaires favorisant l'instauration de bases jugées nécessaires pour réussir et perdurer l'acte d'entreprendre, moyennant, la mise en place de plusieurs actions et mesures visant, notamment, la consolidation de la gouvernance et la transparence du monde des affaires, l'allègement des procédures liées au foncier et à l'urbanisme, la facilitation de l'accès au financement et l'encouragement de l'entrepreneuriat et la jeune entreprise.

Egalement, l'approbation, en juillet 2013, de la charte de la réforme de la justice constitue une avancée considérable vers la voie de l'amélioration de la gouvernance de l'action publique. La dite charte a pour objectifs la consolidation de l'indépendance du pouvoir judiciaire, la moralisation du système de la justice, le renforcement de la protection des droits de l'Homme et des libertés, l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience de l'appareil judiciaire, l'extension des capacités institutionnelles du système judiciaire et la modernisation de l'administration judiciaire.

Dans le même sillage, la réforme de la Loi Organique relative à la Loi de Finances (LOLF) demeure aussi un objectif à accomplir dans le but de renforcer la performance de la gestion publique, d'approfondir la transparence des finances publiques et d'accroître le rôle du Parlement dans le débat budgétaire. Il y a lieu de noter, dans ce cadre, le lancement de l'expérimentation des dispositions prévues par le projet de la nouvelle LOLF, à travers la préfiguration de la nouvelle approche budgétaire basée sur les programmes pour quatre départements pilotes : Education

Nationale, Agriculture et Pêche Maritime, Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et la Lutte contre la Désertification et Economie et les Finances.

Finances Publiques

La politique budgétaire menée par le Maroc ces dernières années s'est traduite par des mutations au niveau du profil des finances de l'Etat. Après une expansion des recettes fiscales jusqu'en 2008, ces dernières ont subi l'effet, d'une part, de la conjoncture économique défavorable au niveau national et international et, d'autre part, des différentes mesures fiscales introduites dans les dernières Lois de Finances auxquelles s'ajoutent les effets du démantèlement tarifaire et des différents accords de libre-échange.

Les recettes fiscales, rapportées au PIB, sont ainsi passées de 20,6% en 2009 à 21% en 2012. Leur structure a connu des transformations en faveur de la fiscalité directe. En effet, la part des impôts directs dans les recettes fiscales s'est sensiblement améliorée, s'élevant à 44,8% en moyenne entre 2005 et 2012 contre 38,8% entre 2001 et 2004. Ceci renseigne sur les efforts déployés en vue d'améliorer la répartition de la charge fiscale entre les contribuables.

D'un autre côté, les dépenses ont subi des pressions structurelles et conjoncturelles se traduisant par un alourdissement de la charge de la compensation et du poids de la masse salariale. Les dépenses budgétaires ont affiché une hausse annuelle moyenne de 10% entre 2009 et 2012. Cette politique, qui vise à soutenir le pouvoir d'achat des citoyens et à renforcer l'investissement, s'est traduite par une dégradation du solde budgétaire qui est passé d'un excédent de 0,4% du PIB en 2008 à des déficits de 6% en 2011 et de 7,3% en 2012. En conséquence, le ratio de la dette est passé de 47,1% du PIB en 2009 à près de 59,6% en 2012.

Tenant compte de ces éléments, la Loi de Finances 2014, qui intervient dans un environnement mondial et régional en mutation, s'est fixé parmi ses objectifs le renforcement de l'édification des institutions constitutionnelles et l'accélération des réformes structurelles. Il s'agit de parachever l'armature des textes relatifs aux lois organiques prévues par la constitution. S'agissant des réformes structurelles, une attention particulière est accordée, notamment, à la réforme de la justice, à la concrétisation de la régionalisation avancée, à la réforme fiscale à la lumière des recommandations issues des assises de la fiscalité organisée en avril 2013, à la réforme des régimes de retraite et à la réforme de la Loi Organique relative à la Loi de Finances.

Par ailleurs, la Loi des Finances vise, également, la stimulation d'une croissance économique durable, le soutien à l'investissement, à l'entrepreneuriat et à la promotion de l'emploi. Les principales actions retenues, dans ce sens visent, à soutenir l'investissement public et privé, suivant une démarche intégrée et participative tout en soutenant la mise à niveau des infrastructures, la diversification des sources de croissance et le développement des secteurs à forte valeur ajoutée et créateurs d'emplois.

Le renforcement des mécanismes de cohésion et de solidarité sociale et spatiale constitue une priorité du gouvernement visant à répondre aux besoins des citoyennes et des citoyens en matière de services sociaux, englobant la généralisation de l'enseignement et l'amélioration de la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle, la facilitation de l'accès aux services de santé en accélérant la généralisation du programme RAMED et la poursuite de l'amélioration des traitements d'hospitalisation aux urgences.

Le rétablissement des équilibres macro-économiques est une préoccupation majeure parmi les priorités que s'est assigné le Gouvernement dans le cadre de la Loi de Finances 2014 et ce, afin de favoriser un environnement sain et soutenable pour le financement de la croissance et du développement du pays. A cet effet, la Loi de Finances prévoit un ensemble de mesures visant à soutenir la stabilité des avoirs extérieurs, par le biais, de la promotion des exportations et de la réglementation des importations, en plus de la mobilisation des recettes en devises et la maîtrise du déficit budgétaire.

La loi de Finances 2014 table, ainsi, sur la réalisation d'un taux de croissance de l'activité économique nationale, aux prix constants, de 4,2% en 2014 tiré par la progression soutenue du PIB non agricole qui devrait croître de 4,8%. Cette évolution tient compte d'un un cours de

pétrole (brent) de 105 dollars le baril en 2014, d'un taux de change de l'euro vis-à-vis du dollar de à 1,3 en 2014 et d'une demande étrangère adressée au Maroc qui devrait se redresser progressivement pour s'accroître de 3,4% en 2014 après +0,5 en 2013.

De même, la Loi de Finances 2014 prévoit des mesures pour ramener le déficit budgétaire à 4,9% du PIB en 2014. Pour ce faire, les orientations du Gouvernement portent sur la nécessité de dégager des marges de manœuvre tant au niveau des recettes qu'au niveau des dépenses. Il y a lieu de noter que la concrétisation des objectifs assignés à la Loi de Finances 2014 passe, inéluctablement, par une participation plus accrue de toutes les forces vives de la nation à l'effort de modernisation et de transformation économique et sociale sur la base de choix stratégiques partagés qui fondent une ambition commune de démocratie, de modernisation et de développement durable inclusif, équitable et solidaire.